

Recueil officiel des textes légaux et réglementaires de l'Agence suédoise des transports



AGENCE
SUÉDOISE
DES
TRANSPORTS

Règlement modifiant le règlement et les recommandations générales de l'Agence suédoise des transports (TSFS 2023:36) sur le transport de charges larges indivisibles;

TSFS 20[Année]:[N°]

Publié le

[Sélectionnez une date]

CIRCULATION ROUTIÈRE

adopté le [Sélectionnez une date].

En vertu du chapitre 4, article 15 de l'ordonnance sur la circulation routière (1998:1276), relative au règlement et recommandations générales de l'Agence suédoise des transports (TSFS 2023:36) sur le transport de charges larges indivisibles, l'Agence prévoit¹

en partie que l'article 10 est libellé comme suit:

en partie que le point 3 concernant l'entrée en vigueur et les dispositions transitoires est libellé comme suit.

Article 10 Les signes doivent

1. Comporter alternativement des champs rouges et blancs d'un angle de 45-60° et d'une largeur de 7-10 centimètres,
2. comporter des champs de même largeur, à l'exception des champs les plus éloignés;
3. être marqués E conformément aux règlements n° 104 ou 150 de la CEE, et
4. être positionnés de telle sorte que les champs descendent vers l'extérieur et vers le bas par rapport au véhicule ou à la charge.

Entrée en vigueur et dispositions transitoires

1. Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023.
2. Cette loi abroge le règlement de l'Agence suédoise des transports (TSFS 2010:141) sur le transport de charges larges indivisibles.
3. Les balises de largeur, les dispositifs rétroréfléchissants et les feux utilisés à l'avant et à l'arrière pour marquer le bord extérieur du chargement et les signaux d'avertissement selon l'ancienne réglementation peuvent être utilisés jusqu'au 31 juillet 2025.

Le présent statut entre en vigueur le **XX XXXX**.

¹ Voir la directive (UE) 2015/1535 du Parlement européen et du Conseil du 9 septembre 2015 prévoyant une procédure d'information dans le domaine des réglementations techniques et des règles relatives aux services de la société de l'information.

Pour l'agence suédoise des Transports

JONAS BJELFVENSTAM

Kristofer Elo
(Routes et voies ferrées)